



Maitre Fabien Kengne a été enlevé manu militari, mardi dernier, par les éléments de la sécurité militaire, alors qu'il venait de prendre part à l'émission Equinoxe Soir, en qualité de militant du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC), parti d'opposition.

Près d'une heure passée aux mains des éléments de la Semil, Me Fabien Kengne a recouvré la liberté. L'avocat au Barreau du Cameroun fait savoir qu'une fois arrivée dans les locaux de la Semil à Bonanjo, le quartier administratif, ses bourreaux lui ont demandé, entre autres questions, «pourquoi tu parles mal du chef de l'Etat Paul Biya ? »

Me Fabien Kengne a presque été terrorisé et a subi un choc grave visage. A priori, on croirait que l'avocat politicien a reçu un produit corrosif au visage, mais il soutient qu'il s'agit plutôt d'une allergie due au stress après son enlèvement. **«Je me remets de cette allergie due au stress post traumatique. Merci pour toutes vos attentions. Je vais me remettre en continuant mon combat pour une société camerounaise juste, démocratique et prospère pour tout le monde. JSK À VIE »**, écrit Me Kengne.

Maurice Kamto, leader du MRC, a publié une déclaration dans laquelle il condamne l'enlèvement de son militant par le parti-Etat, le RDPC. **«Il s'agit-là d'un acte de terrorisme d'Etat puisque le message derrière un tel acte est la volonté affichée de semer la peur dans le cœur et l'esprit de tous ceux qui dans le débat public ont une opinion dissidente**

de celle du pouvoir en place » a déclaré le Professeur Maurice Kamto.

Le Barreau du Cameroun pour sa part, dans un communiqué signé par le Bâtonnier, Me Mbah Eric Mbah, a indiqué qu'il fera tout ce qui est en son pouvoir pour restaurer l'intouchabilité de l'avocat en République, en exigeant réparation de cet affront.